



**AVIS DE PUBLICITE – MISE EN CONCURRENCE**  
**AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME POUR**  
**L'EXPLOITATION D'UNE ACTIVITE ECONOMIQUE**

**1-PERSONNE PUBLIQUE**

Commune de Saint-Paul  
*Direction de la Valorisation Economique et touristique – Service Gestion du Domaine Public et Réglementation*  
Place du Général de Gaulle  
CS 51015  
97864 Saint-Paul Cedex

[Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site internet de la Ville.](#)

Il peut également être retiré sur place ou transmis par courriel, la demande doit être faite par email à :  
regis.aure@mairie-saintpaul.fr / sabine.elisabeth@mairie-saintpaul.fr

Pour toute question concernant la consultation vous pouvez prendre contact avec M. Régis AURE  
ou Mme Sabine ELISABETH au 0262 45 90 69.

**2 - OBJET DE LA CONSULTATION**

Délivrance de trois (3) autorisations d'occupation du domaine public maritime pour l'exploitation des activités suivantes :

- Beach Tennis sur la plage de l'Hermitage les Bains à proximité du poste MNS (1 )
- Location de paddle, stand up, kayaks et pédalos sur la plage du Trou d'eau à l'arrière de la rondavelle l'Uni Vert (1 AOT)
- Enseignement de la natation en amont de la plage du Trou d'Eau face au Lagon à droite de la rondavelle l'Uni Vert (1 AOT)

**3 - DUREE DE L'AOT**

- Prise d'effet à compter de la date de signature de la convention pour se terminer le 31 décembre 2025.

**4 - CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES**

1. Valeur technique : 40 %
2. Qualité du projet : 40%
3. Proposition financière du candidat : 20%

**5 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES**

Le 9 décembre 2024 à 12h00